



Présidence : Belgique

623ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 7 juin 2006

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 13 h 30

2. Président : M. B. de Crombrugghe

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue à Mme I. van Veldhuizen-Rothenbücher, nouvelle Représentante permanente des Pays-Bas auprès de l'OSCE, et à M. C. Zhechev, nouveau Représentant permanent de la Bulgarie auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PROCUREUR EN CHEF DU
TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR
L'EX-YOUGOSLAVIE, MADAME CARLA
DEL PONTE

Président, Procureur en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (PC.DEL/827/06), Finlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; la Croatie et la Turquie, pays candidats ; l'Albanie et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/831/06), Canada (PC.DEL/834/06), ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/829/06), Fédération de Russie, Serbie, Suisse (PC.DEL/850/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/842/06), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/847/06), Arménie, Représentant pour la liberté des médias (FOM.GAL/25/06 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Développements récents dans la zone du conflit en Ossétie du Sud (Géorgie) :* Géorgie (PC.DEL/836/06), Finlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/832/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/845/06), Fédération de Russie (PC.DEL/841/06 OSCE+), Président
- b) *Retour de réfugiés ouzbeks du Kirghizistan :* Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/846/06), Ouzbékistan, Kirghizistan (PC.DEL/838/06 OSCE+), Président
- c) *Situation des droits de l'homme en Biélorussie et aux Etats-Unis d'Amérique :* Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/843/06), Biélorussie, Président
- d) *Liaison ferroviaire entre la Moldavie et l'Ukraine :* Moldavie (PC.DEL/835/06 OSCE+), Ukraine, Président
- e) *Cinquième anniversaire des attentats terroristes contre les Etats-Unis d'Amérique le 11 septembre 2001 :* Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/844/06), Fédération de Russie, Président
- f) *Candidature du Kazakhstan à la présidence de l'OSCE en 2009 :* Kazakhstan (PC.DEL/830/06 OSCE+), Kirghizistan (PC.DEL/837/06 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/840/06 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/849/06 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE

Incident dans la zone du conflit en Ossétie du Sud (Géorgie) : Président
(CIO.GAL/151/06)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Exercice de coordination international de la lutte contre le bioterrorisme, tenu à Montreux (Suisse) les 7 et 8 septembre 2006 :* Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/140/06 OSCE+)
- b) *Conférence « Perspectives caspiennes 2008 », tenue à Bled (Slovénie) les 27 et 28 août 2006 :* Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/140/06 OSCE+)
- c) *Retraite des cadres supérieurs du Secrétariat, tenue à Vienne les 5 et 6 septembre 2006 :* Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/140/06 OSCE+)

- d) *Séminaire méditerranéen de l'OSCE de 2006, devant avoir lieu à Charm el-Cheik (Egypte), les 6 et 7 novembre 2006* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/140/06 OSCE+)
- e) *Nominations du Directeur des ressources humaines et du Directeur du Centre de prévention des conflits* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/140/06 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Signature de l'Acte final d'Helsinki par le Monténégro le 1er septembre 2006* : Finlande (PC.DEL/833/06) (annexe)
- b) *Elections locales en Slovénie devant avoir lieu le 22 octobre 2006* : Slovénie
- c) *Conférence « Perspectives caspiennes 2008 » tenue à Bled (Slovénie) les 27 et 28 août 2006* : Slovénie
- d) *Elections locales en Hongrie, devant avoir lieu le 1er octobre 2006* : Hongrie
- e) *Elections locales en Belgique devant avoir lieu le 8 octobre 2006* : Belgique
- f) *Déploiement par le BIDDH d'une mission restreinte d'observation des élections locales en Géorgie, devant avoir lieu le 5 octobre 2006* (ODIHR.INF/17/06) : Président
- g) *Visite du Roi des Belges à l'OSCE le 28 septembre 2006* : Président

4. Prochaine séance :

Mardi 12 septembre 2006, à 15 h 30, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/623
7 septembre 2006
Annexe

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

623ème séance plénière

PC Journal No 623, point 5 a) de l'ordre du jour

DECLARATION DE LA DELEGATION DE LA FINLANDE

La Finlande, en tant qu'Etat dépositaire de l'Acte final de la CSCE de 1975, a le plaisir d'annoncer que l'Acte final a été signé par le Premier Ministre de la République du Monténégro, Son Excellence M. Milo Djukanovic à Helsinki, le 1er septembre 2006. La visite du Premier Ministre Djukanovic et la cérémonie de signature ont été accueillies par le Premier Ministre finlandais, M. Matti Vanhanen. Lors de sa visite en Finlande, le Premier Ministre Djukanovic a également rencontré la Présidente de la République, Mme Tarja Halonen.

La délégation de la Finlande est convenue avec la délégation du Monténégro de faire cette déclaration aujourd'hui même si la délégation monténégrine ne peut être présente à cette séance du Conseil permanent.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal du jour.